



## BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

29 janvier 2013

### **RETRAITES : DE NOUVEAUX MAUVAIS COUPS EN PRÉPARATION**

Le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) a annoncé un nouveau déficit de la caisse des retraites de plusieurs milliards et l'obligation, selon lui, de procéder à une nouvelle réforme des retraites.

S'appuyant sur les « études » du COR, le gouvernement a de son côté déclaré qu'il était d'accord pour une nouvelle réforme. L'ancien premier ministre socialiste, Michel Rocard a proposé comme solution la diminution de la durée hebdomadaire du travail et la répartition du travail entre tous (ce qui est une bonne idée), mais en... diminuant d'autant les salaires et en augmentant la durée de cotisation !

Gouvernements de droite et de gauche se succèdent, mais ils laissent aux patrons les mains libres pour licencier avec les conséquences désastreuses que cela a sur l'état financier de la Sécurité sociale et des caisses de retraites. Non contents de cela, ils veulent faire payer la note aux travailleurs.

Les patrons, seuls responsables de la crise, doivent en payer les conséquences. Les travailleurs, pour préserver leurs emplois, doivent se battre pour la répartition du travail entre tous, sans diminution de salaire. Donner un emploi et un salaire à tous fera par voie de conséquence disparaître les trous de la Sécu et des caisses de retraites. Telle est la solution ouvrière !

Il n'y a pas lieu de reculer l'âge de la retraite, ni d'en diminuer le montant.

### **CONTRE LE CHÔMAGE, LE GOUVERNEMENT NE FAIT RIEN**

En un an, de décembre 2011 à décembre 2012, le nombre de chômeurs en catégorie A (cherchant activement un emploi) a augmenté de 10 700 à la Réunion pour atteindre le chiffre de 132 530. Si y on ajoute les autres catégories de chômeurs, on dépasse les 160 000 chômeurs.

Ceux qui sont les plus touchés par le fléau du chômage sont les jeunes et les seniors.

Aux jeunes, le gouvernement qui ne veut rien imposer au patronat, propose 5000 contrats d'avenir de trois ans maximum, financés à 75 % par l'Etat dans les collectivités locales. Didier Robert, le président de la Région, s'est déclaré hostile à ce type d'emplois. Au prétexte que les caisses de la Région ne le permettent pas...

On recense dans l'île 22 500 chômeurs de moins de 25 ans. Aux 17 500 jeunes sans emploi restant sans ressource, le gouvernement va octroyer l'équivalent du RSA. Quel beau démarrage dans la vie !

Le nombre des « contrats aidés » diminuera par contre de 25 % (9000 au lieu de 12 000), mais ajoute le préfet la durée de ces derniers pourra être portée à 12 mois au lieu de 9. Si ça continue, et il va nous demander de lui dire merci !

Quant aux « anciens », les patrons, après qu'ils aient obtenu de Sarkozy de reculer l'âge de la retraite de deux ans, se refusent à les embaucher. Des milliers d'entre eux se retrouvent quasiment sans ressources après avoir vivoté plusieurs années avec une aide misérable, mais « trop jeunes » pour pouvoir toucher une retraite !

De quoi prendre la rage et vouloir mettre à bas ce système social infernal !

### **RAS-LE-BOL DU CHÔMAGE !**

Plusieurs jeunes chômeurs de la cité Labourdonnais de Saint Benoît, lassés de se morfondre au chômage, ont brûlé quelques poubelles pour dire qu'ils en avaient assez de leur situation et qu'ils voulaient eux aussi obtenir des contrats de la commune.

Déjà l'an dernier, des jeunes de la même cité avaient manifesté pour les mêmes raisons, avaient rencontré des responsables de la mairie, mais sans résultat concret. Mais en revanche, on leur a envoyé les forces de police.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Les jeunes au chômage ont raison de vouloir se faire entendre. Dans d'autres quartiers de Saint Benoît, la situation des jeunes est la même. Pour obtenir satisfaction, c'est tous ensemble qu'ils devraient se mobiliser !

## **FORMEZ-VOUS QU'ILS DISAIENT !**

En 2010, 2200 candidats se sont présentés au concours de la Fonction Publique Territoriale à la Réunion dans l'espoir d'être retenu sur un des...55 postes proposés !

Parmi les 55 lauréats, et près de trois ans après avoir passé leur concours, seuls 24 ont été embauchés. 31 sont toujours sans emploi. Or au-delà d'un délai de trois ans, un lauréat, s'il n'a pas été recruté, perd le bénéfice de son concours.

« Morale » : qu'on court ou qu'on ne court pas, l'Etat ne nous Fournit Pas de Travail !

Assez de mépris pour les chômeurs, un emploi pour tous !

## **GEL DE L'EMBAUCHE AU « PÔLE » !**

À la suite de la CAF, la direction du Pôle Emploi a décidé de fermer trois de ses agences (Saint Paul, La Possession et le Port) pendant une journée pour tenter de résorber le retard accumulé dans le traitement de ses dossiers.

Rien d'étonnant à cette situation puisque dans cette période d'explosion du chômage et donc de forte augmentation de sa charge de travail, la direction de Pôle Emploi n'embauche pas.

Mais en attendant, ce sont les chômeurs qui pâtissent de sa politique d'économies de bouts de chandelle !

## **SUITE DES COMMENTAIRES SUR L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL : le plafonnement des dommages et intérêt aux prud'hommes selon l'ancienneté.**

Les salariés, quelle que soit la taille de leur entreprise, quel que soit leur type de contrat, ont aujourd'hui un droit commun : pouvoir saisir les prud'hommes (tribunal compétent pour trancher le contentieux du travail) pour récupérer les sommes qui leur sont dues.

L'accord raccourcit les délais dans lesquels le salarié peut saisir le juge et limite dans le temps la réparation du préjudice subi. La réparation pour des faits remontant à plus de 3 ans ne sera plus possible!

Les victimes d'heures ou de salaires non payés, d'inégalités de traitement ou de harcèlement, voire les victimes de l'amiante, apprécieront !

Aujourd'hui, par exemple, nous pouvons réclamer le paiement des heures supplémentaires non payées effectuées pendant les cinq dernières années.

Demain, nous ne pourrons plus les réclamer que sur une période de trois ans !

Chaque mardi soir de 18H00 à 19H30 l'Union Régionale Est donne rendez-vous dans son local aux militants et aux travailleurs pour discuter de leur situation dans les entreprises, de la politique du gouvernement et des réponses que doivent y apporter les travailleurs.

La CGTR vous y attend nombreux !

La CGTR, votre force pour l'avenir !  
Syndiquez-vous !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68